



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, UNIVERSITAIRE,  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET INNOVATIONS

*La Ministre*



ARRETE MINISTERIEL N°.....102...../MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/2026  
DU 27/04/2026 PORTANT DESIGNATION A TITRE INTERIMAIRE D'UN  
COMMISSAIRE GENERAL A L'ENERGIE ATOMIQUE (CGEA)

*La Ministre de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations,*

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011, portant révision de certains articles de la constitution du 18 février 2006, spécialement en son article 93 ;

Vu la Loi n°08/009 du 07 juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux établissements publics ;

Vu la Loi n°18/038 du 29 décembre 2018 portant Statut du Personnel de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche Scientifique ;

Vu l'Ordonnance-Loi n°82-040 du 05 novembre 1982 portant organisation de la recherche scientifique et technique ;

Vu l'Ordonnance n° 24/022 du 1er avril 2024 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n°24/88 du 11 octobre 2024 portant Organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°25/247 du 07 août 2025 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 25/293 du 15 décembre 2025 fixant les attributions des Ministères ;

Vu le Décret-loi n°017/2002 du 03 octobre 2022 portant Code de Bonne Conduite de l'Agent Public de l'Etat ;

Considérant la vacance créée par l'Arrêté Ministériel N° : 101.../MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/2026 du 27/04/2026 portant suspension d'un membre du Comité de Gestion du Commissariat Général à l'Energie Atomique (CGEA) ;

Vu la nécessité et l'urgence ;

Le Secrétaire Général à la Recherche Scientifique et Innovations et le Conseil Scientifique National entendus ;

Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations (ESURSI)

6-8, Boulevard TSHATSHI

B.P. 5429 KINSHASA/GOMBE, RDC

Contact : +243 898951105 ; +243 810190608 ; E-mail : contact.cabinet@minesursi.gouv.cd



**ARRETE :**

**Article 1 :**

Est désignée, à titre intérimaire, Commissaire Général à l'Energie Atomique, la personne ci-après :

**Professeur MUSWEMA LUNGUYA Jérémie**

**Article 2 :**

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent Arrêté.

**Article 3 :**

Le Secrétaire Général à la Recherche Scientifique et Innovations est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 27 AVR 2026

**Prof. Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse**

*Safi*

